

MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE
(S.T.A.P.S)

THEME :

**ETUDE DE Quelques FACTEURS LIMITANT
LA PERFORMANCE DU FOOT BALL DANS LA
REGION DE FATICK**

Présenté et Soutenu par
PAPA DIOUF



Année Universitaire
— 1992 - 1993

Directeur :
Mama SOW
Professeur à l'INSEPS

DEDICACE

- À mon père très tôt disparu,
- À ma mère qui aura consenti tant de sacrifices et de privations pour nous élever,
- À ma grand-mère Coumba Ndofféne DIOUF qui a tout fait pour me rendre heureux
- À ma femme Bintou qui aura fait preuve de compréhension
- À ma soeur Amie qui m'a toujours soutenu.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier très sincèrement tous ceux qui d'une manière ou d'une autre m'ont aidé en me consacrant de leur temps, je n'en citerai que quelques uns.

- Mama SOW qui a dirigé les travaux de ce document et dont j'ai pu apprécier les conseils et l'amicale disponibilité. Ce travail a pu exister grâce à lui.

- Mon ami et frère Ibrahima ATHIE dont la compagnie a toujours été stimulante et les conseils précieux.

- Bernard Massa DIONE qui malgré son emploi du temps très chargé m'a aidé pour la saisie de ce document.

- Mes amis Ousmane SAKHO, Ali THIAM qui m'ont constamment témoigné leur sympathie et un soutien reconfortant.

- Mes professeurs et mes promotionnaires de classe.

PLAN

SOMMAIRE

| | PAGES |
|--|-------|
| <u>INTRODUCTION</u> | 1 |
| | |
| <u>CHAPITRE I</u> | |
| <u>PRESENTATION DE LA REGION DE FATICK</u> | 9 |
| | |
| I.1 - Situation géographique et division administrative | 10 |
| I.2 - Histoire de la localité | 12 |
| I.3 - Population | 13 |
| I.4 - Activité socio-économique | 13 |
| I.4.1 - Secteur Primaire | 13 |
| I.4.2 - Secteur Secondaire | 14 |
| I.4.3 - Secteur Tertiaire | 15 |
| I.4.4 - Secteur Quaternaire | 15 |
| I.4.4.1 - Situation des techniciens | 16 |
| I.4.4.2 - Situation des Infrastructures | 17 |
| I.4.4.3 - Situation des Clubs | 18 |
| | |
| <u>CHAPITRE II</u> | |
| <u>METHODOLOGIE</u> | 19 |
| | |
| II.1 - Objectifs de la Recherche | 20 |
| II.2 - Les Hypothèses de la Recherche | 22 |
| II.3 - Les Variables de l'Etude | 23 |
| II.4 - Population et échantillon de l'Etude | 26 |
| II.5 - Instruments de mesure | 28 |
| II.5.1 - Le Questionnaire | 28 |
| II.5.2 - Conditions d'administration et collecte du questionnaire | 28 |

| | |
|---|----|
| II.6 - Recueil et Traitement des données | 31 |
| II.7 - Commentaires et discussion des résultats | 40 |
| <u>CHAPITRE III</u> | |
| <u>RAPPORT DE RECHERCHE</u> | 48 |
| III.1 - Conclusion | 49 |
| III.2 - Suggestion | 51 |
| Bibliographie | 60 |
| Annexes | 61 |

INTRODUCTION

Le Sport est devenu aujourd'hui un véritable phénomène social " découverte majeure des temps modernes " dira Aldous HUXLEY(1), touchant tous les peuples et traversant toutes les couches sociales.

Cette situation a amené les pouvoirs publics du monde entier à lui accorder une place prépondérante dans les systèmes d'éducation de leur jeunesse et à l'élever au rang d'outil privilégié de représentant et de coopération internationales.

C'est la raison pour laquelle notre pays s'est doté d'un arsenal juridique réglementant la pratique sportive. La loi n°84-59 du 23 mai 1984 portant Charte du Sport en est un exemple . Cette loi s'inspire dans un de ses principes du droit de tout Sénégalais à pouvoir pratiquer le sport de son choix, ce qui donne une conséquence heureuse qui est l'accroissement du nombre de pratiquants et des associations.

Ce sport demeure au Sénégal la discipline sportive la plus pratiquée et la plus populaire. C'est en cela qu'elle est une des disciplines sportives qui voit ses effectifs grossir à un rythme effréné d'année en année.

(1) Cité par Coulibaly Garand in "Statut Social des Sportifs d'élite en Afrique", conférence prononcée à l'occasion du séminaire des secrétaires généraux des confédérations sportives et des zones C.S.S.A Ouagadougou (18 au 22 Juin 1984)

✓ Cette augmentation des effectifs a pour corollaire légitime la nécessité de disposer de plus d'infrastructures, de bénéficier de l'assistance d'encadreurs qualifiés, d'obtenir du matériel didactique en quantité et en qualité, et en fin de structures fortes.

1, Mais cependant, il faut noter qu'il existe le plus souvent un grand écart entre la multiplication des pratiquants et les mesures d'accompagnement, ce qui se traduit généralement par des situations de crises qui attestent d'une rupture entre les aspirations populaires et le domaine concerné.

\ Une pareille situation nous a valu aujourd'hui de nous intéresser à la région de FATICK qui, depuis son installation éprouve beaucoup de difficultés et accuse un grand retard par rapport aux autres régions du pays dans le domaine du Football.

Alors que ces dernières disposent toutes d'un Club en division I, d'au moins une équipe en division II, d'un championnat populaire (Navétane) très disputé dans des ambiances de fête, Fatick, Valse entre la division II et la division régionale.

Si l'ensemble des régions qui font frontière avec Fatick arrivent à se tailler une place dans le championnat d'Elite malgré les difficultés d'ordre économiques communes à toutes, pourquoi Fatick n'arrive pas à s'y faire représenter ?

Ou bien y a -t -il des facteurs plus pertinents qui sont une condition Sine-qua-non dont la région n'a pas encore identifié?

Pourtant dix ans avant qu'elle ne soit érigée en région, le Foot-ball du Sine avait toujours rivalisé avec les meilleurs du pays.

Ce qui lui avait valu son accès en division I en 1977 et d'avoir fourni beaucoup de Footballeurs qui faisaient les beaux jours de plusieurs Clubs de l'Elite Nationale; Notamment Baba TOURE à la Jeanne d'Arc, Sagar KONE, Yéla KONE Cheikh NDIAYE à la SEIB de Diourbel, Pape FALL à l'US GOREE pour ne citer que ceux-là.

Plusieurs d'entre eux ont également été sélectionnés en équipe nationale.

Son Championnat Populaire(Navétane) qui était bien suivi par la population à cause de son niveau très élevé ainsi que de son ambiance et de son spectacle, tombe dans une léthargie et dans une situation inquiétante qui se caractérise par une impopularité, une absence de fête et un manque de performance.

L'ensemble des équipes qui représentent la région aux phases nationales connaissent des éliminations précoces.

La petite catégorie quant à elle bat toujours de l'aile alors qu'elle devrait constituer le fer de lance du Foot-ball à Fatick. Et pourtant 56,36% de la population à moins de vingt ans(1).

(1) Service Régional de la Statistique : Recensement National 1988

Malgré ce pourcentage très élevé de jeunes, on note une inexistence de compétition pour la petite catégorie. Seuls les cadets jouent dans le Championnat populaire, mais cependant en élimination directe. En ce qui concerne les instances dirigeantes, force est de constater qu'elle se renouvellent très rarement, ce qui ne permet pas une alternance dans la gestion. Et pourtant les rares fois qu'il y a eu des résultats positifs, des étrangers étaient à la tête des instances.

L'aveu suivant formulé par l'inspecteur de la jeunesse et des sports contenu dans la lettre n°90-219/SRJS/F du 05 juillet 1990 aux présidents des ligues, CRG, CRP de la région de Fatick est plus éloquent, il y est dit "Les structures sportives régionales telles que les ligues, les CRG et les CRP de Foot-ball sont placées sous la tutelle de mon service. Cependant il m'a été donné de constater que durant toute l'année 89-90 aucune structure régionale ne m'a envoyé de PV de réunion" (1).

Ces structures ne sont elles pas mandatées pour gérer, administrer et développer le Foot-ball ? Alors pourquoi elles ne se réunissent pas régulièrement pour évaluer leur travail ?

Gérer, administrer et développer le Foot-ball c'est tout d'abord fixer des objectifs raisonnables, ensuite identifier et mettre en oeuvre les moyens de la réalisation de ces objectifs, élaborer des programmes qui tiennent compte des tendances et des exigences du Foot-ball.

(1) Lettre n° 90-219/SRJS/F

Ce qui suppose de la part de tous les intervenants, une maîtrise et une connaissance des réalités du Foot-ball, une gestion rigoureuse et une disponibilité entière de ses membres.

Suffit-il d'occuper une fonction civile importante ailleurs pour penser pouvoir gérer, administrer ou encadrer le Foot-ball ?

Ne faut-il pas réellement des connaissances spécifiques et un engagement sans faille comme le conçoit HILLAIRET quand il disait que " Ce ne sont plus des moniteurs sans instructions qu'il convient de donner désormais à la jeunesse qui s'instruit dans nos structures mais des connaisseurs suffisamment qualifiés" (1)

Face à toutes ces interpellations nous nous demandons si réellement le Foot-ball tel qu'il est géré dans la région de Fatick lui permet d'être performant?

Un Foot-ball performant c'est ce dont la jeunesse Fatickoise appelle de tous ses vœux.

Mais peut-on camper la crise du Foot-ball fatickois en dehors de la situation nationale ?

Nous pensons à cet effet, qu'au regard des observations générales chaque localité à ses réalités propres sur lesquelles devra compter toute étude de développement.

(1) Hillairet cité par Thibault " Sport et éducation physique"

Une pareille situation mérite une réflexion et le fait que nous soyons un pratiquant qui a longtemps joué dans les différentes compétitions de la région (Championnat civil, corporatif, Scolaire et populaire), ensuite que nous ayons entraîné l'AJ FATICK en division II, et enfin que nous soyons élève-professeur d'éducation physique et sportive optionnaire de Foot-ball.

Nous aura permis de mesurer la complexité du problème ainsi posé.

Du fait des exigences que pose le développement du Foot-ball dans cette région nous avons voulu faire une étude dans ce sens mais en nous intéressant plus particulièrement au fonctionnement des instances dirigeantes du Foot-ball.

Le développement du Foot-ball est l'action qui consiste à donner de l'ampleur et de la qualité à celui-ci d'après le micro-robert.

Ce qu'il faut déplorer peut être c'est la rareté des études faites à ce sujet. La seule étude que nous pouvons relever est celle des états généraux du Foot-ball en 1987.

Dans cette étude nous n'avons pas eu le privilège de trouver une présentation de la méthodologie de manière explicite. De plus elle est descriptive.

Pour traiter notre sujet nous avons adopté un plan en trois(3) chapitres :

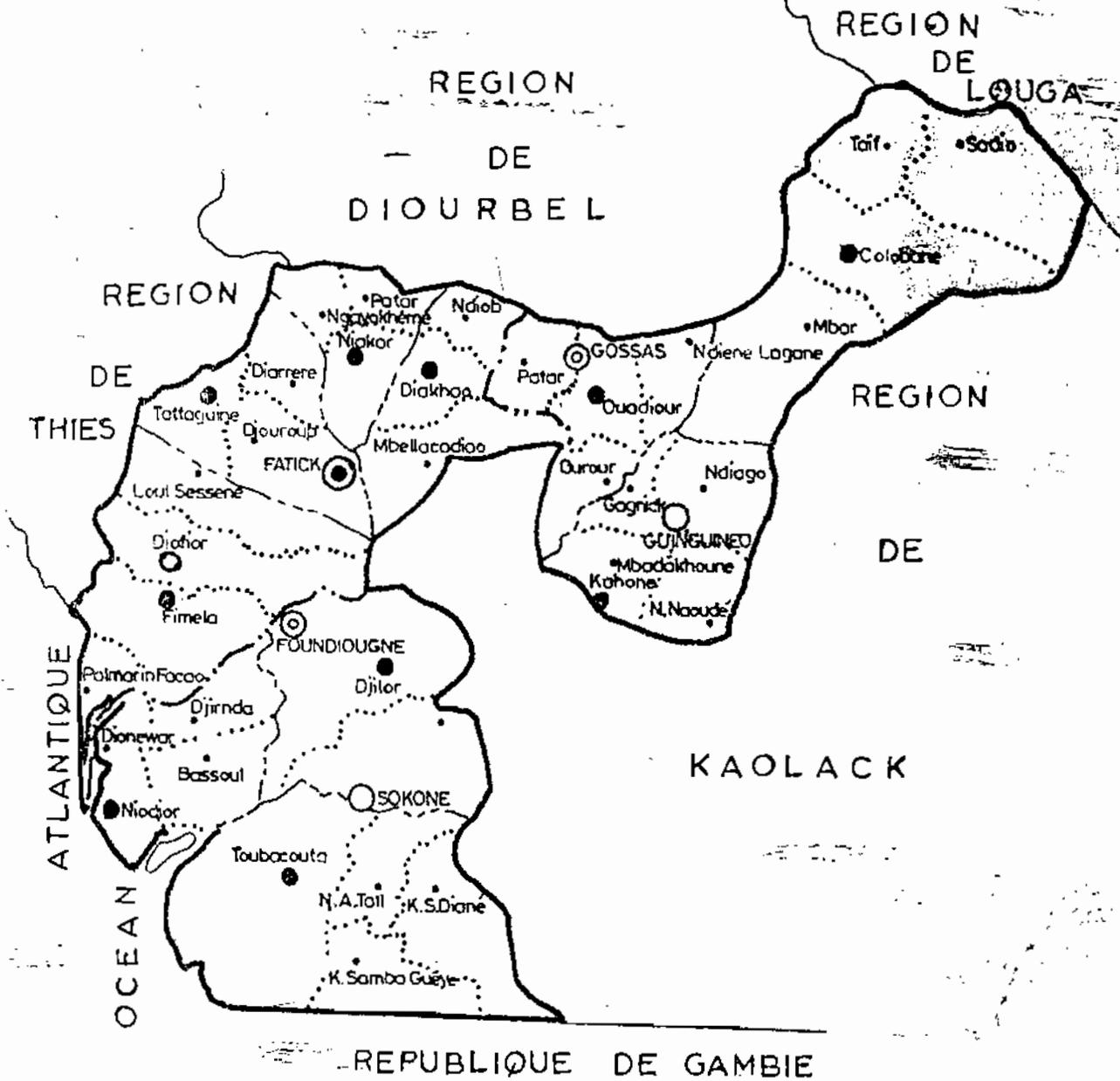
- Au premier Chapitre nous présenterons d'abord la région de Fatick sur le plan géographique, historique, démographique, et socio-économique.

- Dans le deuxième chapitre, nous parlerons de la méthodologie de recherche.

- Enfin dans le troisième chapitre notre objectif sera de faire un rapport de recherche qui comprendra : la conclusion, les suggestions, la bibliographie et les annexes.

CHAPITRE I
PRESENTATION DE LA REGION

CARTE ADMINISTRATIVE



—LEGENDE—

- Limite de Région
- - - - - Limite de Département
- Limite d'Arrondissement
- Limite de Communauté Rurale
- Chet-lieu de Région
- ⊙ " " " Département
- " " " d'Arrondissement
- " " " de Communauté Rurale
- Commune

I.1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE ET DIVISION ADMINISTRATIVE

(Carte 1.1)

La région de Fatick, née de la partition de l'ancienne région du Sine-Saloum, compte une superficie de 7.935 Km², soit 4,03% du territoire national pour une population de 506.844 habitants (1).

De par sa position géographique, elle est limitée à l'Est par la région de Kaolack, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par la région de Thiès et de Diourbel et au Sud par la Gambie.

La région est constituée de :

- Trois(3) départements : Fatick(2.646 Km²), Foundiougne(2959 Km²), Gossas (2.330 Km²)

- dix(10) arrondissements : Diakhao, Fimela, Niakhar, Tataguine (Département de Fatick), Djilor, Niodior, Toubacouta (Département de Foundiougne) Colobane, Khaone, Ouadiour (Département de Gossas).

- En plus, elle compte six(6) communes : Fatick, Dioffior, Foundiougne, Sokone, Gossas, Guinguinéo.

- Trente cinq(35) communautés rurales et 923 villages.

(1)Service Régional de la Statistique:Recensement Général 1988

Le département de Fatick avec 33% de la superficie régionale a la plus grande densité, à savoir 84 habitants au kilomètre carré, tandis que le département de Foundiougne avec la plus grande superficie a la densité la plus faible 47 habitants au kilomètre carré.

La population urbaine est estimée à 52.500 habitants soit un taux d'urbanisation de 9,2%, la population rurale est de 456.344 habitants en 1988.

Le taux de croissance de la population urbaine est de 4% par an celui de la population rurale à 2,5% par an.

La population de la Commune de Fatick est estimée à 12.000 Habitants. Pour les autres Communes les chiffres suivants ont été retenus Foundiougne 4.000 habitants, Sokone 8.000 habitants, Gossas 10.000 habitants, Guinguinéo 15.000 habitants et Dioffior non déterminée.

Environ 56,36% de la population régionale ont moins de 20 ans ce qui est liée à une forte natalité (taux brute de natalité 48%..

Tandis que 33,63% ont un âge compris entre 20 et 50 ans.

La faible part des vieux est certainement due à une mortalité élevée.

Nous avons 49% d'hommes contre 51% de femmes dans l'ensemble.

Les Sérères forment l'Ethnie dominante. 80% de la population. Les Mandingues sont surtout localisés dans l'arrondissement de Toubacouta, tandis que les Peulhs ont leur base dans la zone sylvopastorale tout à fait au Nord de la région dans les arrondissements de Colobane et de Kahone.

Les autres Ethnies représentées au niveau de la région sont les bambaras et les Ouolofs.

I.2 - HISTOIRE DE LA LOCALITE

L'espace géographique qui nous concerne né depuis le 01 Juillet 1984 est situé dans le centre ouest du Sénégal. C'est une partie importante du bassin arachidier dominé par le climat soudanien.

Il correspond sur le plan historique à l'ancien royaume du Sine pour tout le département de Fatick, pour toute la partie ouest de Gossas et la partie méridionale de Foundiougne.

Les autres parties de Gossas et de Foundiougne ayant toujours été parties intégrantes du royaume du Saloum. Ces deux royaumes qui étaient à une époque donnée de l'histoire du Sénégal parties intégrantes de l'empire du Jolof autour duquel s'était réalisée l'unité nationale, ébranlée au 16ème siècle.

I.3 - POPULATION

Sur la base des données du recensement général de 1988, la population de la région de Fatick a été chiffrée à 506.844 habitants (7,36% de la population nationale).

La région de Fatick est l'une des plus densément peuplée du pays 64 habitants au kilomètre carré lui valant d'occuper la 4ème place après Dakar 2728, Thiès 142 et Diourbel 141 la moyenne nationale est de 35 habitants au kilomètre carré.

Cependant la population régionale est inégalement répartie entre les départements.

I.4 - LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

4.1 - Secteur Primaire

L'économie de la région est à prédominance agricole car la région comprend des populations rurales bien qu'étant l'une des trois régions du pays qui comptent six(6) Communes avec Thiès et Saint Louis.

La pêche, l'élevage et l'exploitation des ressources forestières viennent compléter les ressources économiques de la région dans le secteur primaire.

4.2 - Secteur Secondaire

4.2.1 - Mines

Les données relatives au sous secteur des mines de la région de Fatick sont pratiquement inexistantes du fait de l'insuffisance de la recherche minière.

La région recèle du sel et des carrières de coquillage dont l'exploitation reste artisanale.

4.2.2 - Energie

Les seules sources d'énergie utilisées sont :

- le bois transformé en charbon de bois
- l'énergie électrique et l'énergie solaire dans la communauté rurale de Diaolé

4.2.3 - L'Industrie

Le tissu industriel est relativement dense puisque qu'on y dénombre six(6) unités industrielles :

- une usine de transformation des produits de la pêche à Djifére
- SODENA à Foundiougne lié au projet de noix d'anacardier
- AGRIFA dans la commune de Fatick
- plus les quatre(4) unités de Kahone (SISAC, SENEMBAL, SOTEXKA, SODEFITEX).

Concernant les contraintes et problèmes du sous secteur on peut remarquer que la plupart des unités industrielles sont dépendantes des récoltes des produits agricoles, elles même liées aux aléas climatiques.

On peut également noter qu'au moins quatre unités industrielles se trouvent à Kahone à cinq(5) kilomètres de la Commune de Kaolack. C'est à dire que ces unités sont polarisées par Kaolack, leur incidence sur l'économie régionale sera peut être mieux perçue à Kaolack qu'à Fatick.

4.3 - Secteur Tertiaire

Nous parlerons particulièrement du Transport parce que le problème principal demeure l'enclavement (Surtout dans le Département de Foundiougne avec ses nombreuses îles) et l'absence de routes buttimées reliant la capitale régionale et le département de Gossas.

La région recèle également d'importantes potentialités touristiques surtout dans le département de Foundiougne.

4.4 - Secteur Quaternaire

Nous parlerons particulièrement du sous secteur sport en présentant la situation des techniciens, des infrastructures et des clubs.

4.4.1 - Situation des techniciens

De 1984 jour de l'installation de la région de Fatick à nos jours les statistiques de l'inspection régionale de la jeunesse et des sport montrent un déficit chronique du personnel technique.

Ainsi de 1984 à 1986 la région n'a bénéficié que d'un seul instructeur de Foot-ball affecté comme conseiller technique régional.

Malheureusement après sa mutation à Dakar en 1986 il ne sera remplacé qu'en 1993.

Au niveau des enseignants d'Education Physique et Sportive optionnaires de Foot-ball la région ne dispose que de deux maîtres dont un à Fatick et un à Foundiougne.

Pour les professeurs d'E.P.S, de trois(3) ils passent à un(1) seul qui assure les fonctions de conseiller Pédagogique régional.

En ce qui concerne les cadres fédéraux, la région ne dispose d'aucun entraîneur de 2ème degré ni de 1er degré pour la période allant de 1984 à 1989.

Si non que de sept(7) initiateurs dans la commune de Fatick.

Il faudra donc attendre 1990 pour voir la région se doter de cinq(5) 1er degré et d'un(1) 2ème degré.

Aujourd'hui, malgré les propositions faites dans le sens d'un rééquilibrage, la région connaît encore un déficit plus accentué.

Ainsi, elle compte pour l'année en cours 1993 dans le département de Fatick :

- un Professeur d'EPS optionnaire qui exerce la fonction de Conseiller Pédagogique régional.
- un instructeur de Foot-ball (C.T.R)
- un maître d'EPS optionnaire de Foot
- cinq(5) ler degré dans la Commune de Fatick
- 29 initiateurs dont 22 à Fimela

Cependant parmi les 22, 90% ne résident pas dans la région.

Dans le département de Foundiougne :

- un deuxième degré au CEM de Foundiougne
- un maître d'EPS optionnaire à Sokone

Dans le département de Gossas

Il n'ya aucun technicien.

4.4.2 - Situation des Infrastructures

L'une des faiblesses de notre Foot-ball réside encore dans les réalités de notre réseau infrastructurel.

Ces réalités sont :

- D'abord au niveau du département de Fatick nous avons un(1) terrain clôturé avec tribune de trois cents(300) places en construction dans la Commune en plus de deux aires de jeu; une au Lycée et une aux H.L.M

- Dans la Commune de Foundiougne nous avons deux terrains : un qui est clôturé avec une tribune de cent(100) places et une aire de jeu aux H.L.M

- A Sokone nous ne notons qu'une aire de jeu

- Dans Gossas Commune nous avons un terrain clôturé et une aire de jeu à la gare.

- A Guinguiné nous avons un terrain clôturé avec une tribune.

Cependant il faut noter qu'au niveau de chaque chef lieu d'arrondissement nous avons une aire de jeu.

4.4.3 - Situation des Clubs

(Associations Sportives et Culturelles)

En plus des deux(2) clubs de division régionale qui viennent d'être reconnus par la fédération Sénégalaise de Foot-ball cette même année 1993 la région compte :

- deux(2) Clubs en division II (AJFATICK et FOYER DES JEUNES DE SOKONE)

- Quatre(4) Clubs en division régionale qui sont :
* Entente du Sine dans la Commune de Fatick
* Le Pélican de Fimela
* Esperance de Foundiougne
* U.S Guinguiné

- Dix(10) Clubs Corporatifs dont quatre(4) dans Fatick Commune, trois(3) à Foundiougne et trois(3) à Guinguiné.

CHAPITRE II

METHODOLOGIE

II.1 - OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Le discours sur le Foot-ball dans la région de Fatick, donne à croire que le manque de performance du Foot-ball à Fatick est lié spécifiquement à des causes externes car faisant référence toujours au manque de moyens économiques et d'infrastructures.

Cependant nous pensons qu'il existe d'autres facteurs limitants qui sont plus significatifs et qui échappent le plus souvent à une évaluation sommaire. Ces dits facteurs doivent être recherchés au niveau interne c'est à dire au niveau des aptitudes de ceux qui dirigent le Foot-ball dans la région et du mode de fonctionnement des instances.

Nous pensons à cet effet qu'il existe une erreur fondamentale d'attribution, car notre approche postule l'existence de liens plus significatifs entre le manque de performance du Foot-ball dans la région et le niveau d'aptitude des dirigeants. Selon Erich BEYER "Le niveau d'aptitude est le niveau de condition (Physique, intellectuelle et/ou morale) préalable, apprise ou pouvant être ramenée à des dispositions nécessaires à la réalisation d'une performance déterminée"(1).

Cependant on ne peut analyser une pratique sportive en particulier le Foot-ball sans tenir compte des déterminants économiques et infrastructurels.

(1) Erich, B, "Dictionnaire des Sciences du Sport", Verlag Hofmann, Germany, 1987.

Les gens utilisent fréquemment les critères externes pour se faire une idée de la source causale d'une action donnée.

Ces attributions causales peuvent également varier selon que les gens sont acteurs ou observateurs et selon le bénéfice qu'ils peuvent tirer de la situation.

Ainsi donc, il peut y avoir beaucoup de désaccord quant à la responsabilité d'une action c'est à dire quant à la décision de blâmer ou de complimenter une action ou un résultat.

"Il est difficile de déterminer la cause réelle parce que cette décision dépend principalement de l'endroit où les gens dirigent leur attention" (1).

Il faut également envisager la possibilité que la cause réelle soit une sorte de mythe social c'est à dire d'une croyance fortement ancrée dans la conscience des gens, laquelle ne pourra jamais être localisée sur une base objective.

Et entre l'acteur et l'observateur peut généralement exister un désaccord sur une attribution causale, ils ne s'entendent pas parce que l'un est plus objectif que l'autre; mais parce que l'un porte attention à l'acteur en mouvement, tandis que l'autre s'attache aux exigences de la situation.

(1) Taylor, S-E et Fiske, S-T "Point of View and perception of causality", Journal of Personality and Social Psychology, 32, 1975 P. 439



Il ne s'agit pas ici de polémiquer ou de résoudre un tel désaccord, mais de contribuer à éclairer, d'avantage la responsabilité que peuvent avoir les dirigeants Fatickois dans la situation actuelle du Foot-ball dans la région.

Nous pensons que le moment ne semble plus être aujourd'hui aux constations, aux discours généraux sur le manque de performance et de développement du Foot-ball à Fatick mais de chercher et d'identifier les facteurs limitants en vue de proposer des solutions concrètes, objectives et praticables qui pourront être mises en oeuvre par la population afin d'en arriver aux résultats escomptés.

II.2 - LES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

Le Foot-ball tel qu'il est géré dans la région de Fatick ne lui permet pas d'être développé ni d'être performant.

La vérification de cette hypothèse va passer par la vérification des hypothèses secondaires qui sont :

- Le niveau de qualification des dirigeants ne permet pas d'avoir des instances viables.
- Le paternalisme de certains dirigeants qui se traduit par un monopole des instances ne permet aucune initiative.

II.3 - LES VARIABLES DE L'ETUDE

Les Variables de l'étude sont :

* Variables indépendantes :

- niveau de qualification et le paternalisme des dirigeants

* Variables dépendantes :

- Le développement et la performance du Foot-ball

Définition des variables

Le niveau de qualification des dirigeants est considéré ici comme étant l'ensemble des aptitudes, des moyens intellectuels et moraux permettant d'atteindre avec efficacité les buts visés. Il se définit en terme de connaissances théoriques et pratiques dans une technique qui est ici celle de la gestion et l'encadrement du foot-ball.

Cependant c'est à Roger Mucchielli que nous nous sommes référés pour définir le concept de dirigeant. Selon lui "Le dirigeant est un individu qui dans une structure formelle se trouve investi nécessairement d'une position sociale, d'un statut officiel et d'un rôle" (1)

Le dirigeant est donc investi d'une fonction qui mérite son nom parce qu'elle définit un des moyens stratégiques pour réaliser les buts de la structure.

(1) Mucchielli, R la dynamique des groupes édition ESF, Paris 1977 P.49

Il lui faut donc des capacités, une efficience, une compétence pour mieux répondre aux buts visés.

Le Statut social c'est : "la position reconnue ou accordée à une personne dans une structure. Il s'agit d'une position "morale" à laquelle est associée un degré de considération, d'estime sociale, de respect" (1)

Par rapport à cette définition nous pensons qu'il est très raisonnable d'étudier la variable âge et le statut socio-professionnel qui influent particulièrement sur le degré de considération et de respect qu'on peut avoir d'une structure et de ses membres.

Mais nous avons vu aussi que la fonction de dirigeant c'est également l'attribution d'un rôle qui demande de la qualification, de l'expérience, de la compétence et de la disponibilité pour celui qui est investi.

D'après le Robert : la compétence c'est la connaissance approfondie, reconnue qui confère le droit de juger de décider en certaines matières.

Tandis que l'expérience est le fait d'éprouver quelque chose, considérée comme un élargissement ou un enrichissement de la connaissance, du savoir, des aptitudes.

(1) Mucchielli, R la dynamique des groupes édition ESF, Paris 1977 P.49

Il sera donc question d'évaluer le niveau de qualification en nous référant au niveau d'étude des dirigeants, du nombre d'année d'expérience sportive, à la formation suivie et du niveau de pratique sportive.

Nous avons jugé nécessaire aussi de définir la notion de structure viables pour éviter toute confusion dans ce sens. Une structure viable est condérée ici comme étant un organisme qui se développe de manière très durable. Et pour se faire doit reposer sur une gestion planifiée et une démarche cohérente dans toutes ses phases.

Voilà donc l'ensemble de nos variables définis sur lesquelles nous devons porter notre évaluation pour voir si le niveau de qualification des dirigeants permet de développer le Foot-ball dans la région.

Selon De Bettignies, H.C " Le Développement est considéré comme un processus qui vise à accroître l'efficacité en intégrant les aspirations individuelles de croissance et de développement aux objectifs des organismes. Il s'agit donc d'une tentative de changement délibéré, mobilisant un système dans son ensemble et pour un temps déterminé, tentative qui s'inscrit dans la ligne de la mission de l'organisme.(1)

(1) De Bettignies, H-C "Maîtriser le changement dans l'entreprise, les éditions d'organisation, Paris, 1975, p 493

II.4 - POPULATION ET ECHANTILLON DE L'ETUDE

Notre population d'étude est composée de l'ensemble des dirigeants du foot-ball dans la région répartis dans les différentes instances qui sont : ligues, organisme régional de coordination des activités de Vacances (ORCAV), organismes départementaux des activités de Vacances (ODCAV).

Les Clubs de division II (AJ FATICK, et Foyer des Jeunes de Sokone), les Clubs de division régionale (Espérance de Foundiougne, Guinguénéo) et les associations culturelles et sportives (ASC).

Nous allons donc à travers chaque cible expliquer le protocole que nous utiliserons pour mener notre étude.

Ainsi en dehors des trois (3) ODCAV et des soixante quatre ASC que compte la région, nous ferons une enquête systématique pour les autres instances car leurs effectifs sont très restreints.

Pour les organismes départementaux de coordination des activités de vacances (ODCAV) et les Associations Sportives et Culturelles (ASC) du fait de leur uniformité dans le fonctionnement et de la particularité de leurs dirigeants constitués en grande partie d'élèves et d'étudiants nous avons jugé utile d'utiliser un questionnaire à choix raisonné.

Nous allons donc cibler la Commune de Fatick pour d'abord faciliter la récupération ensuite parce que cette enquête sur les ODCAV et les ASC n'a pas une grande influence sur notre étude.

Ainsi donc nous retiendrons l'ODCAV de Fatick et une ASC de la Commune.

Remarquons à cet effet que nous avons choisi l'ASC MINDISS qui se trouve être la plus ancienne et la mieux structurée par rapport aux autres de la ville.

Chaque population cible recevra donc douze(12) questionnaires.

Nous avons choisi le chiffre douze parce que chaque instance est constituée d'un bureau de 12 membres.

Ainsi donc nous aurons à distribuer cent huit (108) questionnaires répartis comme suit : voir tableau

TABLEAU N°1 : Répartition des questionnaires en fonction des Structures

| INSTANCES | EFFECTIF |
|----------------------------|----------|
| LIGUE | 12 |
| CORPO | 12 |
| ORCCA | 12 |
| ODCAV | 12 |
| AJ FATICK | 12 |
| FOYER DES JEUNES DE SOKONE | 12 |
| ESPERANCE DE FOUNDIOUGNE | 12 |
| GUINGUENEO | 12 |
| ASC MINDISS | 12 |
| TOTAL | 108 |

* Une enquête systématique : c'est une enquête qui s'adresse à tous les éléments de la population

* La CRA (Commission Régionale des Arbitres) n'est pas ciblée parce qu'elle n'existe pas dans la région.

II.5 - INSTRUMENT DE MESURE

II.5.1 - Le Questionnaire

- Elaboration

Pour élaborer le questionnaire, nous avons organisé des entretiens guidés avec certains dirigeants tels que le Président de Ligue, le Président de l'AJ FATICK, le Conseiller Technique Régional (CRT) quelques membres des Comités Directeurs de certaines ASC.

Nous avons ensuite exploré les rapports annuels des années 1984, 1986, 1988 et 1989 du CTR, les rapports trimestriels du Président et Secrétaire en même temps de la Ligue de Corpo.

Et enfin un entretien avec les présidents de l'ORCAV et de l'ODCAV de FATICK et de quelques personnes qui ont occupé des postes de responsabilité dans le passé.

II.5.2 - Conditions d'Administration et Collecte du Questionnaire

Nous avons choisi de remettre les questionnaires des différentes instances régionales à leurs secrétaires généraux car ils résident tous dans FATICK Commune ainsi que ceux destinés à l'ODCAV et à l'ASC MINDISS.

Pour les questionnaires destinés aux instances qui sont en dehors de FATICK (Foundiougne, Gossas) nous les avons remis aux Maîtres d'Education Populaire qui sont dans les deux CDEPS pour qu'il les remettent aux Présidents des dites instances.

Cependant il faut noter qu'un délai d'une semaine a été accordé aux dirigeants de FATICK, et pour ceux des deux autres Départements un délai de dix jours.

Avant d'administrer ce questionnaire aux destinataires, nous l'avons testé avec les dirigeants de notre ASC, le MAGG-DAAN de Fatick. Nous avons distribué le questionnaire sans aucune instruction à l'avance en dehors du délai d'une journée que nous leur avons donné pour qu'ils répondent.

Sur les douze questionnaires administrés toutes les questions ont été répondues de manière satisfaisante.

C'est après ce test que nous avons jugé possible d'administrer effectivement le questionnaire sans crainte aucune.

Quant à la récupération, au niveau de Fatick nous avons responsabilisé quelques jeunes de notre quartier pour qu'ils assurent la collecte auprès des secrétaires.

Et au niveau des autres départements la tâche est laissée aux mêmes enseignants d'éducation populaire qui doivent les retourner à Fatick dans un délais de dix (10) jours.

IL est bon de noter qu'à cet effet, au niveau de Fatick la récupération n'a pas posé de problème mais il ya eu un bon nombre de dirigeant qui ont reçu deux, trois voire quatre questionnaires en même temps du fait de leur appartenance à plusieurs structures.

Pour les questionnaires destinés aux dirigeants de Guiguénéo, il a fallu plus d'un mois pour les recevoir et cela s'explique par le fait qu'il n'y avait personne pour les ramener à Fatick. Par contre ceux de Foundiougne sont parvenus dans les délais. Dans l'ensemble, nous n'avons perdu aucun questionnaire, mais cependant nous avons reçu trois(3) questionnaires qui ne sont pas entièrement remplis.

II.6 RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNEES

Tableau n°2 Répartition des dirigeants dans les différentes structures selon l'âge

| STRUCTURES | AGES | 25-30 | 30-32 | 35-40 | 40-45 | + 45 |
|--------------|------|-------|-------|-------|-------|------|
| LIGUE | | 00 | 02 | 03 | 05 | 02 |
| CORPO | | 00 | 05 | 05 | 02 | 00 |
| ORCAV | | 00 | 06 | 04 | 02 | 00 |
| A.J.F | | 03 | 03 | 02 | 04 | 00 |
| GUINGUENEO | | 05 | 05 | 01 | 01 | 00 |
| SOKONE | | 04 | 06 | 01 | 01 | 00 |
| FOUNDIOUGNE | | 06 | 04 | 02 | 00 | 00 |
| ODCAV | | 05 | 04 | 02 | 01 | 00 |
| ASC MINDISS | | 04 | 04 | 02 | 02 | 00 |
| T O T A U X | | 27 | 39 | 29 | 18 | 02 |
| POURCENTAGES | | 25% | 36% | 20% | 17% | 2% |

Au niveau des structures dirigeantes dans la région de Fatick.

- 25% des dirigeants ont un âge compris entre 25 et 30 ans
- 36% ont entre 30 et 32 ans
- 61% sont en âge de pouvoir pratiquer le foot-ball
- 20% ont entre 35 et 40 ans
- 17% ont entre 40 et 45 ans et enfin 02% ont plus de 45%
- 53% des dirigeants âgés de 35 à 45 ans militent

dans les instances régionales (Ligue, Corpo, ORCAV)

TABLEAU N°3 Répartition des dirigeants selon la formation Sportive reçue

| FORMATION RECUE INSTANCE | SANS FORMATION | TECHNIQUE | ADMINISTRATION |
|-----------------------------|-------------------|-----------|----------------|
| LIGUE | 7 | 4 | 01 |
| CORPO | 10 | 2 | 00 |
| ORCAV | 9 | 2 | 01 |
| ODCAV | 10 | 2 | 00 |
| A.J.F | 8 | 3 | 01 |
| SOKONE | 11 | 1 | 00 |
| FOUNDIOUGNE | 10 | 2 | 00 |
| GUINGUINEO | 12 | 00 | 00 |
| ASC MINDISS | 12 | 00 | 00 |
| TOTAUX | 89 | 16 | 3 |
| POURCENTAGES | 82% | 15% | 3% |

- 82% des dirigeants n'ont reçu aucune formation dans le domaine du sport
- 15% ont reçu une formation technique, les techniciens sont constitués par un professeur et des maîtres d'EPS tous optionnaires et de premiers degré.
Ce pourcentage est à revoir à la baisse car nous retrouvons presque les mêmes dans plusieurs structures.
- Enfin 3% ont reçu une formation administrative.

TABLEAU N°4 Répartition des dirigeants selon le statut socio professionnel et suivant les instances

| STATUT S.P STRUCTURES | CHOMEURS | EMPLOIS NON SALARIES | ENSEIGNANTS | AUTRES FONCTION- NAIRES |
|--------------------------|----------|----------------------------|-------------|-------------------------------|
| LIGUE | 2 | 2 | 6 | 2 |
| CORPO | 0 | 0 | 6 | 6 |
| ORCAV | 6 | 0 | 6 | 0 |
| ODCAV | 4 | 2 | 6 | 0 |
| A.J.F | 2 | 2 | 5 | 3 |
| SOKONE | 3 | 3 | 4 | 2 |
| FOUNDIOUGNE | 4 | 1 | 4 | 3 |
| GUINGUINEO | 5 | 2 | 4 | 1 |
| ASC MINDISS | 5 | 2 | 4 | 1 |
| TOTAUX | 31 | 14 | 45 | 18 |
| POURCENTAGES | 28,70% | 12,96% | 41,67% | 16,67% |

- 28,70% des dirigeants n'ont pas d'emploi et ne fréquent plus l'école
- 12,96% ont un emploi non salarié
- 41,67% sont des enseignants
 Parmi cette même catégorie
- 2% sont des professeurs du secondaire
- 18% sont des professeurs du cycle moyen.
- 80% sont des instituteurs
- Enfin 16,67% ont un emploi salarié dans d'autres domaines.

TABLAEU N°5 Répartition des dirigeants selon le nombre d'années d'expériences dans les structures

| NOMBRE D'ANNEES STRUCTURES | [- 3 ans[| [3-6ans[| [6-9ans[| 9 ans + |
|----------------------------|-----------|----------|-----------|---------|
| LIGUE | 1 | 4 | 4 | 3 |
| CORPO | | 12 | | |
| ORCAV | | 3 | 5 | 4 |
| ODCAV | 1 | 4 | 5 | 2 |
| A.J.F | | 4 | 3 | 5 |
| SOKONE | | 6 | 5 | 1 |
| FOUNDIOUGNE | 2 | 5 | 5 | |
| GUINGUINEO | | 4 | 6 | 2 |
| ASC MINDISS | 1 | 6 | 4 | 1 |
| TOTAUX | 5 | 48 | 37 | 18 |
| POURCENTAGES | 5% | 44% | 34% | 17% |

- 5% des dirigeants du foot-ball dans la région de fatick n'ont pas fait plus de trois(3) ans dans les structures.
 - 44% ont une expérience de 3 à 5 ans dans ces structures
 - 34% ont une expérience de 6 à 8 ans
 - 17% ont fait plus de 8 ans dans les structures
- Dans cette même catégorie il y'en a 3 qui militent en même temps à la ligue, à l'A.J FATICK, à l'ORCAV

TABLEAU N°6 Distribution des dirigeants des instances en fonction de leur niveau de pratique sportive

| NIVEAU PRAT. INSTANCE | JAMAIS JOUES | NAVETANES | REGIONALE | DIVISION II | DIVISION I |
|-----------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|
| LIGUE | 3 | 5 | - | 4 | - |
| CORPO | 1 | 10 | 1 | - | - |
| ORCAV | 1 | 9 | 1 | 1 | - |
| ODCAV | 6 | 5 | - | 1 | - |
| A.J.F | 3 | 6 | - | 2 | 1 |
| SOKONE | 1 | 5 | 5 | 1 | 1 |
| FOUNDIOU GNE | 2 | 6 | 4 | - | - |
| GUINGUIN NEO | 1 | 7 | 4 | - | - |
| ASC MINDISS | 2 | 9 | - | 1 | - |
| TOTAUX | 20 | 62 | 15 | 10 | 1 |
| POURCENT AGES | 18,52% | 57,41% | 13,89% | 9,26% | 0,92% |

- 18,52% des dirigeants du foot-ball dans la région de Fatick n'ont jamais joué au foot-ball
- 57,41% n'ont joué que dans le championnat populaire
- 13,89% en division régionale
- 9,26% en division II et dans les équipes de la région
- Un seul en division I (cependant il faut noter qu'il a été remplacé avant le démarrage de la saison).

TABLEAU N°7 Répartition des dirigeants en fonction du lieu d'expérience suivie

| INSTANCES | LIEU | REGION FATICK | AUTRE REGION |
|--------------|------|---------------|--------------|
| LIGUE | | 10 | 2 |
| CORPO | | 11 | 1 |
| ORCAV | | 9 | 3 |
| ODCAV | | 10 | 2 |
| A.J.F | | 10 | 2 |
| SOKONE | | 12 | - |
| FOUNDIOUGNE | | 12 | |
| GUINGUINED | | 12 | - |
| ASC MINDISS | | 12 | - |
| TOTAUX | | 98 | 10 |
| POURCENTAGES | | 91% | 9% |

- 91% des dirigeants du Foot-ball dans la région de Fatick ont reçu leur expérience dans les structures locales.

Ils n'ont jamais milité dans des structures qui sont en dehors de la région.

- 9% ont une fois milité dans d'autres structures cependant il faut noter que deux dirigeants ont été comptabilisés quatre(4) fois car appartenant à plusieurs structures (Ligue, A.J Fatick, ORCAV, ODCAV).

* Les 9% sont à revoir à la baisse car nous pouvons retrouver la même personne dans plusieurs structures.

TABLEAU N°8 Répartition des techniciens selon le département et selon le grade. 1992/93.

| DEPARTEMENT GRADES | FATICK | FOUNDIOUGNE | GOSSAS |
|--------------------------|--------|-------------|--------|
| 3ème Degré | 00 | 00 | 00 |
| 2ème Degré | 00 | 01 | 00 |
| 1er Degré | 05 | 00 | 00 |
| Enseignants Optionnaires | 02 | 02 | 00 |
| Instructeur | 1 CRT | 00 | 00 |
| Initiateurs | 29 | 00 | 00 |

Le département de fatick ne bénéficie que :

- d'un professeur d'EPS optionnaire de Foot-ball mais qui est affecté dans la région comme conseiller pédagogique Régional
- d'un maître d'EPS optionnaire qui fonctionne à temps plein car il a 22 heures de cours plus ces 3 heures d'animation sportives.
- de cinq(5) premiers degré dont trois(3) qui travaillent avec l'A.J Fatcik : deux(2) dans l'encadrement technique et un dans l'encadrement administratif
- de 22 initiateurs dont 7 dans la commune de fatick et 22 dans l'arrondissement de Fimela.
- d'un instructeur qui fait office de CTR.

Dans le département de Foundiougne : deux(2) maîtres d'EPS optionnaires de Foot-ball dont un deuxième degré.

L'un est au CEM de SOKONE

L'autre au CEM de Foundiougne

TABLEAU N°9

Régularité des réunions de bureau

| REPONSES | EFFECTIFS | POURCENTAGE |
|----------|-----------|-------------|
| OUI | 8 | 7% |
| NON | 100 | 93% |
| TOTAL | 108 | 100% |

A la question n°9 de notre questionnaire d'enquête qui porte sur la régularité des réunions dans les structures

- 7% des réponses sont positives, elles affirment que les structures se réunissent de manière régulière
- 93% des réponses affirment le contraire c'est à dire que les réunions sont presque inexistantes.

TABLEAU N° 10 Répartition des techniciens selon le niveau de scolarité

| NIVEAU DE SCOLARITE | EFFECTIFS | POURCENTAGES |
|---------------------|-----------|--------------|
| Elémentaire | 21 | 54% |
| Moyen | 11 | 28% |
| Secondaire | 06 | 15% |
| Supérieur | 01 | 03% |
| TOTAUX | 39 | 100% |

- 54% des techniciens du foot-ball dans la région de Fatick ont arrêté leurs études au cycle élémentaires
- 28% au cycle moyen
- 15% au cycle secondaire
- 3% ont fait des études supérieures

Cependant il faudra relativiser ce pourcentage parce qu'il s'agit d'une seule personne qui se trouve être le professeur d'EPS

II.7 - COMMENTAIRE ET DISCUSSION DES RESULTATS

La lecture des résultats issus du questionnaire d'enquête montre qu'en dehors de la ligue l'ensemble des Structures qui gèrent le Foot-ball sont encadrées par des jeunes.

Soixante et un pour cent (61%) des dirigeants ont un âge compris entre 25 et 32 ans (Tableau n°2).

Cette présence massive des jeunes dans les instances dirigeantes pourrait s'expliquer par quelques raisons :

D'abord ils abandonnent très tôt la compétition 89%, des Foot-balleurs dans la région ont un âge inférieur à vingt sept (27) ans. (1)

Ensuite il faut noter qu'il y a plusieurs générations d'adultes qui pourraient être utiles au Foot-ball mais qui sont malheureusement absentes de la région pour des raisons professionnelles.

Enfin les climats de tensions dans lesquels se tiennent les assemblées de renouvellement ne permettent pas à certains adultes responsables d'y assister.

Cependant 37% des dirigeants ont un âge supérieur à trente cinq(35) ans (Voir Tableau n°2). Mais ce qu'il faut surtout remarquer c'est que au niveau des instances régionales telles que Ligue, Corpo et ORCAV 70% de leurs dirigeants ont un âge compris entre 35 et 45 ans.

(1) Statistiques CRG de Foot-ball, Saison 90-91

Le tableau n°2 nous montre que les adultes s'orientent d'avantage vers les structures centrales (Ligue, Corpo, ORCAV) plutôt que vers les Clubs qui sont des structures de base.

Malheureusement, très souvent ces adultes qui dirigent ces organismes régionaux ne sont mûs que par leurs propres intérêts. Ces structures constituent un moyen privilégié pour eux d'être en contact avec les autorités publiques de la région d'une part, d'autre part elles donnent un prestige social incommensurable à l'individu.

La présence de certains adultes dans les structures peut également s'expliquer par un besoin de sécurité de prestige ou d'affirmation de soi. Dans ce cas on ne pourrait escompter une croissance ou une efficacité de l'organisation, ^{mais} plutôt qu'aux buts de celle-ci. Malheureusement c'est le reproche principal que les jeunes font à ces adultes qui utilisent le manteau de dirigeant pour régler leurs problèmes plutôt que de s'occuper du développement de la structure.

Cependant le manque de formation est le phénomène le plus marquant, 82% des dirigeants n'ont subi aucune formation sportive, ni dans le domaine technique, ni dans le domaine administratif (Tableau N°3). Pourtant ces dirigeants occupent des postes de responsabilité au sein des structures. Cette situation pourrait être une des causes fondamentales du manque de rationalité dans la gestion du foot-ball dans la région.

Chaque année il n'ya que les commissions techniques qui fonctionnent, s'occupant aussi bien des tâches administratives que des tâches techniques.

Tout le reste vient occuper des postes de responsabilité pour des raisons extra sportives que nous avons citées ci-dessus.

Ce tableau n°3 nous montre également que seulement 3% des dirigeants ont subi une formation administrative par le canal de l'ONCAV.

Il faudra même relativiser ce pourcentage ^{car} car il s'agit de deux personnes dont l'une se trouve être président de trois structures ; CRG, ORCAV, et AJF.

Quinze pour cent (15%) par contre ont reçu une formation technique.

Dans ce pourcentage nous avons deux groupes : d'abord les agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports affectés dans la région qui malheureusement ne peuvent être très performants parce que trop dispersés.

Le professeur d'EPS milite dans plusieurs structures en même temps, et les maîtres sont trop chargés ils ont tous vingt deux (22) heures de cours plus trois(3) heures d'A.S (Animations Sportive).

Ensuite les techniciens fédéraux (initiateurs et premier degré) ce qu'il faut noter surtout au sein de cette catégorie de dirigeants c'est qu'ils s'occupent plus de parties administratives que de parties techniques, nous pensons que les techniciens devraient se trouver dans les commissions techniques plutôt que dans les bureaux des structures.

La difficulté peut résider aussi dans le fait qu'il n'y a aucune rigueur dans les structures, car à la question n°9 de notre questionnaire d'enquête où il est demandé si les structures se réunissent de manière régulière, 93% des réponses sont négatives (Tableau N°9)

Exemple pour la saison 91-92 l'A.J FATICK n'a tenu qu'une seule réunion (1).

Cependant des décisions ont toujours été prises pour faire fonctionner la structure, mais en catéminie.

Ce qui ne permet pas une implication de tous les membres dans la mise en application des décisions.

Patchen, M ne disait - il pas que : " les individus qui participent aux décisions se sentent impliqués personnellement dans la mise en application de celles-ci parce que leur amour propre est en jeu ". (2)

(1) Rapport d'activité du Secrétaire Général lors de l'Assemblée Générale du 25-04-93. Hôtel de Ville de Fatick

(2) Patcheu, M Participation in decision Making and motivation with is the question, Personnel administration, 27, 1964 PP 24-31

Les structures ne doivent pas être l'apanage de quelques dirigeants car cela ne favorise pas un type de relation franche permettant une solidarité forte entre les membres. En outre, suite à la question n°14 de notre questionnaire dans laquelle nous demandons si les structures se sont fixées des objectifs à moyen et long terme, nous avons recensé des réponses multiples et différentes au sein des mêmes structures.

Cette situation ne peut elle pas expliquer la pure confusion et le pilotage à vue dans les structures .

Les objectifs d'une organisation doivent être le plus clairement définis pour tout le monde afin de pouvoir identifier avec clarté les moyens qui permettront de les atteindre.

Ce qui suppose une collaboration effective de toutes les commissions, car une instance n'est pas une juxtaposition d'éléments, mais un tout qui fonctionne avec une parfaite harmonie dans un climat de solidarité absolue.

En dehors des difficultés liées au manque de formation s'y ajoute une autre qui est sujette au manque d'emploi de certains dirigeants 28,70% parmi eux sont en situation de chômage et 12,96% occupent des emplois non salariés (Tableau n°4).

Cette situation pourrait porter un grand préjudice aux structures notamment aux clubs car ils ne vivent que de cotisation, en dehors des subventions municipales.

Cependant ces dernières fluctuent d'une année à une autre en fonction des rapports de force existants c'est à dire, en fonction de la crédibilité et de l'appartenance politique des membres élus pour diriger le Club.

A côté de cette catégorie de dirigeant nous avons aussi les enseignants qui constituent 41,67% (Tableau n°4) dont 80% sont des instituteurs.

Sans formation adéquate, ils sont cependant dans toutes les structures et occupent presque tous les Postes de présidence. Pour la saison 91-92 un instituteur est président du C.R.G, de l'A.J FATICK et de l'ORCAV.

Cette présence massive des enseignants dans les structures peut s'expliquer par le fait qu'ils sont plus près des jeunes, ou bien simplement parcequ'ils ont été footballeur, du reste parcequ'ils considèrent la gestion du football comme activité de seconde zone, une détente après une longue journée de travail.

Notre questionnaire nous révèle un autre facteur limitant il s'agit de l'inexpérience sportive des dirigeants car aucun d'entre eux n'a eu à jouer dans un championnat de division I, ce qui pourrait lui permettre de faire un transfert ou d'avoir des références.

90% des dirigeants n'ont même pas joué dans un championnat de division II (Tableau n°6 et commentaires).

L'inexpérience est également due au fait qu'ils n'ont jamais milité dans une quelconque structure en dehors de la région : 91% d'entre eux ont fait leur "premier pas" dans la région (Tableau n°7 et commentaires).

Cependant deux(2) d'entre eux ont milité dans la ligue du Sine-saloum voilà pourquoi nous les retrouvons dans toutes les structures (Tableau n°7 et commentaires).

Il est évident que quand quelqu'un fait quatre (4) années consécutives dans une structure on peut affirmer qu'il a acquis de l'expérience. Mais cela peut être aussi une expérience négative surtout si la structure n'a jamais été performante.

Cependant nous remarquons que 95% des dirigeants ont fait une durée supérieure à quatre(4) ans dont 51% ont fait plus de sept(7) ans. Tableau N°5).

Nous ne pouvons pas affirmer que les dirigeants n'ont pas de l'expérience, parce qu'ils ont duré dans les structures .

D'autant que 17% parmi eux militent dans ces structures depuis l'installation de la région, ou même bien avant.

Mais nous pouvons remarquer que cette expérience ne s'est pas encore traduit par un élargissement du savoir, des aptitudes pouvant amener un changement positif ou une performance des structures.

Au niveau de l'encadrement technique le Tableau n°8 et les Commentaires nous montrent une insuffisance de technicien voire un manque terrible surtout dans le département de Gossas et de Foundiougne.

Il faut noter cependant que le niveau de scolarité des techniciens pourrait constituer un facteur limitant car 82% d'entre eux n'ont pas dépassé le cycle moyen (Tableau n°10)

Nous estimons que c'est un niveau qui ne permet pas de bien comprendre les méthodes d'entraînement modernes qui font appel à plusieurs disciplines telles que la physiologie, la psychologie, la planification etc...

Mais le phénomène le plus remarquable est, de retrouver un groupe de dirigeants dans plus de trois(3) structures différentes.

A la question N°1 de notre questionnaire qui demande dans quelles structures milite l'enquêté, nous avons recensé dix huit(18) dirigeants qui militent cumulativement tous dans trois structures différentes. A l'image de l'instituteur qui est président de ligue, de l'ORCAV et de l'A.J.F cité plus haut.

Ces dirigeants, non seulement ils exercent des fonctions multiples mais aussi ils ont fait une durée supérieure à six (6) ans dans les structures (Tableau N°5). Voilà pourquoi nous parlons de monopole des instances par certains dirigeants.

CHAPITRE III
RAPPORT DE RECHERCHE

III.1 - CONCLUSION

Notre étude est partie rappelons - le, du constat du manque de performance du Foot-ball dans la région de Fatick qui depuis sa naissance jusqu'à nos jours valse entre la division régionale et la division II et connaît des éliminations précoces dans toutes les compétitions nationales qu'elle s'engage.

Alors que l'ensemble des discours sur le Foot-ball donnent à croire que ce manque de performance est lié à des facteurs externes, notre étude nous a permis de recenser un certain nombre de facteurs limitatifs dans le processus de développement et de performance du Foot-ball.

Il s'agit :

- d'une inexpérience sportive des dirigeants
- d'un manque de formation
- d'un monopole des instances par certains dirigeants
- d'une absence de pratique sportive élevée des dirigeants
- et enfin d'un niveau d'étude très bas.

Tous ces facteurs limitatifs entraînent nécessairement des conséquences négatives sur le développement du Foot-bal dans la région plus particulièrement sur la manière de gérer et d'administrer les instances.

Cependant nous n'avons pas la prétention d'attribuer le manque de performance du foot-ball à Fatick uniquement aux facteurs internes car nous savons qu'il y a d'autres facteurs qui influencent le niveau de performance.

Mais quelle que soit l'influence de ces dits facteurs si forte et si incontestable, elle peut toujours être contrôlée de manière efficiente.

Nous avons la conviction d'avoir posé ici un problème réel, très sérieux, mais aussi délicat et auquel une solution doit être apportée au plus vite.

Nous avons conscience aussi que sa résolution ne peut être aisée. Aussi nous ne prétendons pas proposer les solutions les plus valables et les plus pertinentes mais au moins que cela serve de point de départ pour l'application effective de solution véritablement efficientes.

III.2 - SUGGESTIONS

Nous ne saurons faire des suggestions sans citer De Bettignies H.C : " La nécessité d'un effort de développement se fait sentir mais le démarrage se révèle difficile. Se lancer dans une telle opération, c'est en effet accepter un processus qui exige non seulement un engagement total du système mais aussi un effort de renouvellement de longue haleine. Sans doute certains aspects du développement se font dans un projet avec un début et une fin bien marquée. Mais dans l'ensemble, le développement n'est pas un effort unique, spécifique, axé sur l'exécution d'une seule tâche. Il consiste au contraire à mettre tout en oeuvre pour faire fonctionner plus efficacement l'organisation, et ce avec l'aide de tous ses collaborateurs.

Sous ce rapport, l'engagement requis va plus loin que celui qu'exige le perfectionnement des dirigeants" (1).

Le Foot-ball en tant que pratique sociale devient une revendication, une exigence d'une vie de qualité.

C'est pourquoi il ne doit plus faire l'objet de discrimination de la part des autorités et des adultes en particulier qui n'en font pas une priorité.

(1) De Bettignies, H-C, Maîtriser le changement dans l'entreprise, Paris, les éditions d'organisation, 1975 P. 499

Cependant, nous pensons que pour une population dont 56,36% sont âgés de moins de vingt ans la priorité devrait être accordée aux jeunes . Et à ce sujet Bouet dira que " dans une société où les jeunes générations prédominent le sport devient comme un symbole de leur existence ". (1)

Ainsi, compte tenu des limites que nous avons constatées au cours de notre étude, nous pensons que le développement du foot-ball dans la région de Fatick passera nécessairement par une réforme de l'ensemble de ses structures, tout en mettant sur pied une politique régionale de développement de celui-ci.

Ce-ci permettra de rompre avec une série de politiques sectorielles et d'actions isolées à l'égard du foot-ball qui, malheureusement, ne servent qu'à régler des problèmes ponctuels.

Il sera donc question d'inscrire le sport, le foot-ball en particulier au niveau du plan régional de développement intégré (P.R.D.I) pour qu'il puisse être considéré comme une priorité par les pouvoirs publics et municipaux.

De ce fait un organisme régional sera mis sur pied et dans lequel nous retrouvons l'ensemble des chefs de services régionaux, des maires des communes, des présidents des conseils ruraux, des présidents des structures qui gèrent le Foot-ball (Corpo, ORCAV, Clubs), des partenaires sociaux etc...

(1) Bouet, M. Signification du Sport, Paris, édition Universitaire, 5^{ème} édition 1968 P 368.

Cet organisme se réunira deux fois dans l'année en Comité Régional de Développement (C.R.D) présidé par le gouverneur.

Un bureau sera installé pour exécuter l'ensemble des décisions émanant du C.R.D.

Cet organisme bénéficiera de compétences confirmées dans le domaine du "Show business", du management de la gestion prévisionnelle et de la gestion comptable etc...

A partir de ce moment des projets de grande envergure pourront être mis sur place en vue de régler l'insertion sociale des pratiquants, mais aussi subvenir aux besoins économiques des structures.

Cette réorganisation devra s'accompagner d'une campagne de sensibilisation de toute la population par le biais de la presse en organisant des forums, des conférences des journées régionales durant lesquelles toutes les forces vives de la région seront invitées.

Au niveau des Clubs

Nous pensons qu'il faut des clubs de ville soutenus et alimentés par toutes les organisations de la cité, toute la population, tous les services toutes les entités socio-politiques et culturelles à l'exemple du Casa Sport des années 1978.

Ces Clubs seront dirigés chacun par un conseil de gestion où siègeront le maire et certaines personnalités locales du commerce de l'hôtellerie, de l'artisanat etc.. pour arriver à une représentation valable et variée des diverses couches de la population.

L'encadrement administratif et technique de ces clubs sera renforcée et devra assurer une formation continue.

Ces mêmes Clubs travailleront dans le sillage du plan directeur de développement défini par l'organisme régional(O.R).

Il faut également que l'organisme régional organise des séminaires de formation en gestion , en administration et en management pour les dirigeants des clubs.

Tous les Clubs devront obligatoirement tenir leur Assemblée générale en début de saison avant le démarrage des compétitions.

Chaque Club devra envoyer son programme annuel à l'organisme régional afin qu'il y ait une coordination de toutes les actions qui devront déboucher sur les mêmes buts.

Les Clubs devront avoir leur siège permanent pour faciliter le contact en cas de besoin et permettre une centralisation des documents relatifs aux affaires du Club.

Chaque Club devra envoyer à la fin de chaque mois un procès verbal(P.V) faisant état du bilan.

Au niveau technique

Chaque année l'ensemble des techniciens devront se rencontrer avec le conseiller technique régional pour élaborer en commun un programme de travail, ce qui donnerait une meilleure collaboration et une grande assurance dans le travail.

A partir de ce moment le C.T.R pourra superviser ce qui se fait sur le terrain.

Des stages seront organisés en rapport avec le besoins de l'organisme régional pour doter certaines zones de techniciens. Le choix des techniciens se fera en fonction des prévisions de l'O.R, mais parmi ceux qui encadrent.

Cependant on insistera sur le niveau intellectuel car les progrès réalisés dans le domaine physiologique, biologique, psychologique ont orienté l'entraînement sportif dans un terrain plus scientifique. Ce qui ne permet plus des tatonnements préjudiciables sur les jeunes sportifs.

Pour éviter la l'éthargie au niveau de ceux qui seront formés, une note pour la partie pratique sera attribuée après deux années d'exercice dans un Club ou dans une école de sport sous le contrôle du C.T.R.

Notons aussi que cette note sera éliminatoire, ce qui amènerait les techniciens à mieux s'investir pour les causes du foot-ball.

L'organisme régional se mettra en rapport direct avec les structures compétentes pour l'organisation annuelle de séminaires de formation et d'information sur les aspects techniques dans les différents domaines intéressant le football.

L'O.R se préoccupera également de la mise sur pied d'une C.R.A (Commission Régionale des Arbitres) sans quoi le niveau du Foot-ball ne sera jamais relevé.

L'O.R devra se battre pour combler le déficit en enseignants d'E.P.S dans les différentes écoles surtout par des optionnaires de foot-ball.

L'O.R aura aussi pour objectif de faire venir l'équipe Nationale en match amical contre la sélection régionale chaque année, ou bien d'organiser annuellement un tournoi regroupant des équipes de la division I et la sélection régionale.

Ce-ci dans le but de donner une référence aux jeunes de la région mais aussi de permettre à la population régionale de pouvoir faire une comparaison en vue d'une meilleure prise de conscience de leurs réalités.

Au niveau du Championnat Populaire

Les ASC devront embrasser, au delà du foot-ball qu'elles font seulement, d'autres dimensions, culturelles et économiques. Pour cela il faudra rompre avec la prolifération des ASC créées pour des raisons crypto personnelles au profit de l'union des forces qui conduirait à des équipes de quartier, plus populaires.

Cela releverait d'autant le niveau des compétitions et les rendrait plus motivantes.

Ce qui aurait inévitablement un incident sur le Club de la Ville.

Au niveau des Ecoles de Sport

Chaque quartier devra mettre sur pied une école de sport qui sera encadrée par un technicien (initiateur...) qui travaillera avec les mêmes programmes conçu par la Commission Technique régionale qui assurera la supervision.

Chaque commune aura son propre championnat parrainé par une ou des personnalités locales.

Ce championnat communal débouchera sur des phases départementales ensuite régionales, qui se dérouleront chacune en une journée et seront présidée respectivement par les préfets et le gouverneur.

Il est important que l'autorité régionale prenne l'entière direction de tout effort de développement du football et le soutienne activement. Or certaines autorités se contentent d'un appui purement verbal, sans mesurer pleinement les conséquences de cette attitude.

En fait, le développement du foot-bal ne peut être couronné de succès que si tous les cadres à tous les échelons le dirigent et l'appuient activement. Dans un tel processus de changement, la participation de tous les échelons concernés revêt une signification vitale.

BIBLIOGRAPHIE

Abravanel, H et Benabou, C (1986). Le Comportement de l'individu et des groupes dans l'organisation, gaëtan morin, Québec, 597 pages.

Benabou, C (1980). L'identification de l'individu à l'organisation qui l'emploie, son sentiment et ses conflits de rôle, thèse de doctorat inédite, université de Montréal

Nouet, M (1968). Signification du Sport, édition universitaire (5ème édition) Paris 670 pages.

Beyer, E (1987). Dictionnaire des Sciences du Sport, verlag Karl Hofmann, Germany 770 pages.

De Bettignies, H-C (1975). Maîtriser le changement dans l'entreprise, les éditions d'organisation, Paris

Mucchelli, R (1977). La dynamique des groupes édition ESF. Paris

Patcheu, M (1964). Participation in decision making and motivation, wath is the question ?, personnel administration, *Quebec*

Taylor, S-E et Fiske, S-T (1975). Point of View Perception of causality, journal of Personality and Psychology, 32, *Quebec*.

Yves le Pogam (1979). Démocratisation du Sport, mythe ou réalité, J de large, Paris

DOCUMENTS

Coulibaly, G (1984). Conférence, "Le Statut Social du Sport d'Elite en Afrique" conférence prononcée à l'occasion du séminaire des secrétaires généraux des confédérations sportives et des zones C.S.S.A ouagadougou (18 au 22 Juin) 15 pages.

Inspecteur, Chef du service régional de la Jeunesse et des Sports(1990).

Lettre n°90-219/SRJS/F adressée aux Présidents des Ligues, C.R.G et C.R.P de la région.

Rapport d'activité, Secrétaire général lors de l'assemblée générale de l'A.J Fatick, 25 avril 1993 à l'hôtel de Ville de Fatick

Service Régional de la Statistique recensement de la population régionale 1985.

EVOLUTION DU PERSONNEL TECHNIQUE
PAR DEPARTEMENT SELON LE GRADE

| DEPARTEMENTS | F A C T I C K | | | | | | F O U N D I O U G N E | | | | | | G O S S A | | | | |
|----------------------------------|---------------|----|----|----|----|----|-----------------------|----|----|----|----|----|-----------|----|----|----|----|
| ANNEES | 84 | 85 | 86 | 87 | 88 | 89 | 84 | 85 | 86 | 87 | 88 | 89 | 84 | 85 | 86 | 87 | 88 |
| CADRES | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| INSTRUCTEURS FOOT | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| MAITRE D'EPS OPTIONNAIRE | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| ENTRAINEURS 2e DEGRE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| ENTRAINEURS 1e DEGRE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| INITIATEURS DE FOOT | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | - | - | - | - | - | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PROFESSEURS D'EPS OPTIONNAIRE | 1 | 2 | 3 | 3 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| T O T A U X | 10 | 11 | 12 | 11 | 11 | 11 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire qui vous est soumis s'inscrit dans le cadre d'une étude sur le manque de performance du Foot-Ball dans la région de Fatick.

IL est destiné à recueillir des informations qui devront servir à l'élaboration d'un mémoire de maîtrise en Sciences et Techniques de l'activité physique et sportive (S.T.A.P.S.).

Nous vous prions alors de bien vouloir répondre de la manière la plus objective possible à toutes les questions.

En vous garantissant l'anonymat total, nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

--oOo--

Ce questionnaire est destiné aux dirigeants et techniciens du Foot-Ball dans la Région de Fatick.

Age: _____

Profession: _____

QUESTION 1: Dans quelle instance militez-vous?

_____ ligue

_____ ODCAV

_____ corps

_____ AJF

_____ ORCAV

_____ ASC

_____ Guingueneo

_____ Sokone
_____ Foundiougne

QUESTION 2: Quel(s) poste(s) occupez-vous?

QUESTION 3: Depuis combien de temps militez-vous dans cette instance?

QUESTION 4: Avez-vous déjà joué au foot-ball?

_____ OUI

_____ NON

Si OUI à quel niveau?

' _____ NAVETANE

' _____ REGIONALE

' _____ DIVISION 2

' _____ DIV:1

QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire qui vous est soumis s'inscrit dans le cadre d'une étude sur le manque de performance du Foot-Ball dans la région de Fatick.

IL est destiné à recueillir des informations qui devront servir à l'élaboration d'un mémoire de maîtrise en Sciences et Techniques de l'activité physique et sportive (S.T.A.F.S.).

Nous vous prions alors de bien vouloir répondre de la manière la plus objective possible à toutes les questions.

En vous garantissant l'anonymat total, nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

--oOo--

Ce questionnaire est destiné aux dirigeants et techniciens du Foot-Ball dans la Région de Fatick.

Age: _____

Profession: _____

QUESTION 1: Dans quelle instance militez-vous?

_____ ligue

_____ ODCAV

_____ corps

_____ AJF

_____ ODCAV

_____ ASC

_____ Sokone

_____ Guinguébo

_____ Foundiougne

QUESTION 2: Quel(s) poste(s) occupez-vous?

QUESTION 3: Depuis combien de temps militez-vous dans cette instance?

QUESTION 4: Avez-vous déjà joué au foot-ball?

_____ OUI

_____ NON

Si OUI à quel niveau?

' _____ NAVETANE

' _____ DIVISION REGIONALE

' _____ DIVISION 2

' _____ DIV:1

QUESTION 5: Quel est votre niveau de scolarisation?

_____ Elémentaire

_____ Secondaire

_____ MOYEN

_____ Supérieur

QUESTION 6: Avez-vous une fois fait une formation dans le domaine sportif?

_____ OUI

_____ NON

Si OUI: Laquelle ? _____

QUESTION 7: Avez-vous une fois milité ~~une fois milité~~ dans une instance autre que celles de la Région?

_____ OUI (Si OUI, laquelle? _____

_____ NON

QUESTION 8: Votre instance organise -t-elle des ⁷ ~~seminaires~~ de formation ou d'information?

_____ OUI

_____ NON

QUESTION 9: Votre instance se réunit-elle régulièrement?

_____ OUI

_____ NON

QUESTION 10: Est-ce que toutes les commissions disposent d'un programme d'activité?

_____ OUI

_____ NON

QUESTION 11: Votre instance bénéficie-t-elle de subvention?

_____ OUI

_____ NON

Si OUI quelle est la structure qui la subventionne?

QUESTION 12: Votre instance fonctionne-t-elle à longueur d'année?

_____ OUI

b _____ NON

QUESTION 13: Par quels moyens vit votre instance ?

_____ cotisation

_____ Subvention

_____ vente de produits

_____ Manifestations lucratives

QUESTION 14: Votre instance a-t-elle fixé des objectifs à moyen et long terme?

_____ OUI

_____ NON

Si OUI lesquels? A Moyen terme: _____

A long terme: _____

QUESTION 15: D'après vous pourquoi le foot-ball n'est pas développé à Patick? _____

Qu'est-ce que vous proposez? _____

